

ASSOCIATION CARNOUX AVENIR
Avenue Paul Cézanne
13470 CARNOUX EN PROVENCE

BILAN AU 31.12.2006

ACTIF	EXERCICE 2006		2005		PASSIF	2006	2005
	BRUT	AMORTISS. PROVIS.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immob. Corporelles	26 222,77	22 548,12	3 674,65	-0,02	Réserves	40 850,39	40 850,39
Instal. techn. mat. outill. indust.	82 025,69	81 526,00	499,69	2 612,97	Report à nouveau	72 923,12	90 501,86
Autres immob. corporelles					Résultat de l'exercice	10 040,14	-17 578,74
					Provision p/ fond roulement	30 000,00	30 000,00
					Fonds dédiés	10 682,00	
TOTAL 1	108 248,46	104 074,12	4 174,34	2 612,95	TOTAL 1	164 495,65	143 773,51
ACTIF CIRCULANT					Prov.p/risq.et charges (2)	108 322,00	94 644,00
Produits à recevoir	52 237,00		52 237,00	78 283,47	DETTES		
Usagers et cptes rattachés	15 795,36		15 795,36	23 849,29	Fournisseurs et cptes rattach	6 637,73	6 404,34
Banques	270 499,61		270 499,61	171 056,21	Dettes fiscales et sociales	49 858,84	26 322,17
Caisses	1 576,76		1 576,76	663,14	Produits const.d'avances	14 968,85	5 321,04
TOTAL 2	340 108,73		340 108,73	273 852,11	TOTAL 3	71 465,42	38 047,55
TOTAL 3 (1+2)	448 357,19	104 074,12	344 283,07	276 465,06	TOTAL 4 (1+2+3)	344 283,07	276 465,06

Renée FAU
TRESORIERE



Bernard COLIN
PRESIDENT





Philippe PIGNOL

EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CARNOUX AVENIR
Avenue Paul CEZANNE
13470 Carnoux-en-Provence

RAPPORT GENERAL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

RAPPORT GENERAL

EXERCICE DU 1er JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en date du 27 Décembre 2002, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CARNOUX AVENIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PUYRICARD, le 25 Mai 2007

Philippe PIGNOL
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, sweeping oval shape with a vertical line extending downwards from its center, and a smaller, more complex scribble below it.

ASSOCIATION CARNOUX AVENIR
Avenue Paul Cézanne
13470 CARNOUX EN PROVENCE

BILAN AU 31.12.2006

ACTIF	EXERCICE 2006		2005		PASSIF	2006	2005
	BRUT	AMORTISS. PROVIS.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immob. Corporelles	26 222,77	22 548,12	3 674,65	-0,02	Réserves	40 850,39	40 850,39
Instal. techn. mat. outill. indust.	82 025,69	81 526,00	499,69	2 612,97	Report à nouveau	72 923,12	90 501,86
Autres immob. corporelles					Résultat de l'exercice	10 040,14	-17 578,74
					Provision p/ fond roulement	30 000,00	30 000,00
					Fonds dédiés	10 682,00	
TOTAL 1	108 248,46	104 074,12	4 174,34	2 612,95	TOTAL 1	164 495,65	143 773,51
ACTIF CIRCULANT					Prov.p/risq.et charges (2)	108 322,00	94 644,00
Produits à recevoir	52 237,00		52 237,00	78 283,47	DETTES		
Usagers et cptes rattachés	15 795,36		15 795,36	23 849,29	Fournisseurs et cptes rattach	6 637,73	6 404,34
Banques	270 499,61		270 499,61	171 056,21	Dettes fiscales et sociales	49 858,84	26 322,17
Caisse	1 576,76		1 576,76	663,14	Produits const.d'avances	14 968,85	5 321,04
TOTAL 2	340 108,73		340 108,73	273 852,11	TOTAL 3	71 465,42	38 047,55
TOTAL 3 (1+2)	448 357,19	104 074,12	344 283,07	276 465,06	TOTAL 4 (1+2+3)	344 283,07	276 465,06

Renée FAU
 TRESORIERE


Bernard COLIN
 PRESIDENT


ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006

CHARGES	2006	2005	PRODUITS	2006	2005
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats matériel et outillage	20 256,98	46 007,22	Prestations usagers	226 391,77	213 690,77
Achats matières consommables	71 844,10	63 135,58	CAF Prestations	250 804,09	238 184,05
Autres achats et charges externes	88 697,45	84 100,65	Prestations MSA	2 868,62	0,00
Impôts, taxes et vers. assimilés	24 786,44	18 581,06	CAF Fonctionnement	4 580,00	4 580,00
Rémunération du personnel	477 929,31	417 454,57	Conseil Général	10 493,00	11 491,97
Charges sociales	127 091,41	107 025,96	Conseil Régional	484,24	5 326,76
Dotation aux amortissements	2 705,97	5 288,21	Commune	260 000,00	160 000,00
Dotation aux provisions	40 352,00	0,00	Cotisations	4 326,00	4 308,00
Engagement à réaliser	10 682,00	0,00	Autres produits	106 166,49	80 980,92
			Produits financiers	4 790,20	3 728,70
TOTAL 1	864 345,66	741 593,25	TOTAL (1)	870 904,41	722 291,17
CHARGES EXCEPTS.(2)	1 855,34	504,96	PRODUITS EXCEPTIONNELS(2)	5 336,73	2 228,30
SOLDE CREDITEUR	10 040,14		SOLDE DEBITEUR		17 578,74
TOTAL GENERAL	876 241,14	742 098,21		876 241,14	742 098,21

La trésorière
Renée FAU



Le Président,
Bernard COLIN



ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

2006

SITUATION RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXER. PREC. EUROS	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE L'EXERCICE
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	21 955,41	4 267,36	0,00	26 222,77
Inst.gén., agencement, aménagement	68 268,36	0,00	0,00	68 268,36
Matériel bureau & informatique	9 687,69	0,00	0,00	9 687,69
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
IMMOB. FINANCIERE	0,00			
Cautionnement		0,00		
TOTAL	103 981,10	4 267,36	0,00	108 248,46

ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2006

SITUATION RUBRIQUES	MONTANTS DES AMORT.CUMULES FIN EXERC. PREC. EN EUROS	(1) DOTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'AMORTISSEM. DE L'EXERCICE	AMORT. CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	21 955,43	592,69	0,00	22 548,12
Inst. gén., agencement, amén.	65 419,65	2 113,28	0,00	67 532,93
Matériel bureau & informatique	9 923,43	0,00	0,00	9 923,43
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
TOTAL	101 368,15	2 705,97	0,00	104 074,12

(1) Affectation structure :

Crèche		CLSH	Total
Matériel et Outillage :	+	592,69	592,69
Inst, agencement, aménag. :	+	634,28	2 113,28
Matériel bureau & informat :	+	0,00	0,00
Mobilier :	+	0,00	0,00
Amortissements		1 226,97	2 705,97



CARNOUX AVENIR
Avenue Paul CEZANNE
13470 Carnoux-en-Provence

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5
DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les adhérents,

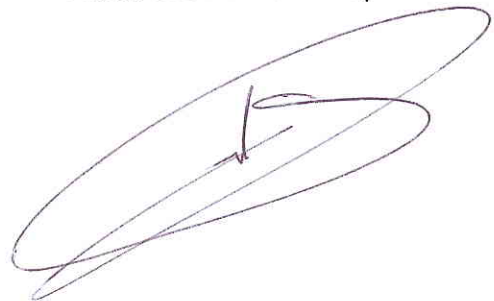
En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2006 et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Puyricard, le 25 Mai 2007

Philippe PIGNOL

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all contained within a large, irregular oval shape.